

Choix des matières en Master 1 de Droit Privé général

Par **Fraise-tagada**, le **26/08/2010** à **13:33**

Bonjour à toutes et à tous!

Je vous écris pour avoir quelques conseils concernant mon orientation et mon choix de matières pour cette nouvelle (et proche le(s) ne peut être type unknown) rentrée.

Je viens d'avoir ma licence en droit privé (pour vous donner une idée, j'avais pris en matières principales droit du travail, régimes matrimoniaux et droit de la famille), et je m'oriente cette année vers un Master 1 en droit privé général.

Je n'ai pas encore d'idée très précise de mon orientation mais je pense beaucoup à faire de la recherche et devenir prof.

Même si j'ai une licence en droit privé, j'ai toujours aimé certaines matières de droit public comme l'histoire des idées politiques ou encore les libertés fondamentales où j'ai obtenu de très bonnes notes.

Voilà ma liste de matières pour ce premier semestre (je dois choisir 2 matières à TD et 4 petites matières)

- # Comptabilité
- # Concurrence et distribution
- # Contentieux financier
- # Droit civil (sûretés)
- # Droit commercial (financement des entreprises)
- # Droit communautaire matériel
- # Droit de l'urbanisme
- # Droit de la construction
- # Droit de la propriété intellectuelle
- # Droit des collectivités locales
- # Droit des étrangers
- # Droit des interventions et marchés publics
- # Droit des organisations internationales
- # Droit fiscal des affaires
- # Droit international et européen des droits de l'homme
- # Droit international privé général
- # Droit international public approfondi
- # Droit judiciaire privé
- # Droit rural
- # Grands problèmes politiques contemporains
- # Histoire du droit coutumier normand

Histoire des institutions normandes

Voilà pour ce premier semestre. Je pensais donc prendre en matières à TD droit des sûretés et droit international privé; et en petites matières droit commercial (je n'aime pas du tout ça mais bon...), droit judiciaire privé, droit des étrangers et droit international et européen des droits de l'homme. Mais je voulais savoir si les deux matières orientées "droit de l'homme" ne risquent pas de me porter préjudice par la suite? Est-ce intéressant de les prendre si je souhaite faire de la recherche plus tard?

Pour le [b:3igjji5q][i:3igjji5q]deuxième semestre[/i:3igjji5q]/[b:3igjji5q], voilà la liste des matières:

- # Droit civil (contrats spéciaux)
- # Droit commercial (traitement des difficultés de l'entreprise)
- # Droit communautaire matériel
- # Droit comparé des systèmes étrangers
- # Droit de l'environnement
- # Droit de la fonction publique
- # Droit de la responsabilité de la puissance publique
- # Droit des assurances
- # Droit du commerce international
- # Droit et contentieux constitutionnel approfondis
- # Droit fiscal des affaires
- # Droit international privé spécial
- # Droit pénal des affaires
- # Droit social international et européen
- # Fiscalité
- # Gestion financière
- # Histoire de la justice
- # Histoire du droit privé (les biens)
- # Libertés fondamentales (régime juridique)
- # Politiques communautaires
- # Pratique de la fiscalité des mutations à titre gratuit
- # Pratique des baux
- # Procédure pénale
- # Voies d'exécution

Je pensais prendre contrats spéciaux et droit international privé spécial en matières à TD. Pour les petites matières je pensais à l'histoire de la justice, au droit de l'environnement, au droit commercial et à la procédure pénale.

Qu'en pensez-vous?

Merci d'avance pour vos réponses, j'en ai bien besoin...!

:) :)

Image not found (tag type unknown)